



Décisions de la Commission Exécutive exceptionnelle **de l'UD CGT Loiret du 12/12/2014**

La CE de ce jour, 12 décembre 2014, a été réunie pour se positionner sur la proposition de la CEC du 9 décembre 2014, d'un CCN extraordinaire le 13 janvier 2015 et de son ordre du jour dans un contexte particulièrement difficile.

Même si la CGT recule légèrement, elle confirme sa place de première organisation syndicale dans les élections professionnelles de la Fonction Publique du 4 décembre 2014 grâce à l'engagement de tous les militants sur le terrain.

Nous sommes tous soulagés de ce résultat positif pour la CGT car ce que nos adversaires envisageaient, c'était un big-bang syndical qui aurait fait la une de tous les journaux.

C'est pourquoi la CGT est aujourd'hui confirmée comme l'organisation qui peut le mieux rassembler les salariés, les retraités, les privés d'emploi, les jeunes.

Les militants et syndiqués CGT ont tour à tour été surpris, choqués et scandalisés face aux attaques consécutives et aux multiples révélations de la presse. Ils ont tous fait front avec courage et ténacité, défendant leur organisation en réservant leur colère pour l'exprimer dans les structures CGT.

La CE de l'UD CGT Loiret est bien consciente des raisons de cette offensive de déstabilisation de la CGT, mais cela ne peut masquer une situation anormale dans la CGT, créant des doutes et des questionnements sur le fonctionnement interne.

Si le fait de réaliser des travaux n'est ni contestable, ni contesté, nous déplorons les dysfonctionnements au niveau de la confédération qui entachent nos valeurs, de même que nous condamnons les pratiques par certains de divulgations à la presse. Ces graves problèmes doivent être traités au sein de notre organisation, dans les instances.

Les dysfonctionnements réels ne doivent pas être utilisés pour des règlements de compte politiques, et nous nous opposons aux camarades qui instrumentaliserait l'éthique pour diviser et casser la CGT, et à ceux qui voudraient faire de la CGT une organisation syndicale d'accompagnement.

Le débat doit être recentré : de quelle CGT avons-nous besoin ? De quel syndicalisme CGT pour affronter les défis posés ?

Il faut une CGT unie avec une direction confédérale qui impulse, aide les militants, les syndicats à s'organiser, à élargir le rapport de force avec une feuille de route claire, visible.

C'est notre démarche revendicative, notre rapport aux salariés, notre utilité qui doivent guider notre action et redevenir notre priorité.

La démocratie doit être le fil rouge de notre démarche. Il est tout à fait anormal, que des positions de la CGT ne correspondant pas à nos repères revendicatifs et non débattues en CCN, soient portées lors des négociations avec le patronat ou le gouvernement.

La situation actuelle met en évidence une perte de valeurs CGT, de savoir-faire, de culture du débat, de respect des règles de vie. Nous refusons toutes dérives vers un syndicalisme de renoncement. La seule alternative possible se situe dans le respect intégral de nos statuts. La gravité de la situation impose des débats de fond, sur l'essentiel de notre démarche, de notre orientation, de notre combat syndical, de la vie de notre organisation.

La CE exceptionnelle de ce jour 12/12/2014 demande que le CCN extraordinaire du 13 janvier 2015 ait comme ordre du jour les points suivants :

- ◆ Identifier les dysfonctionnements actuels et faire des propositions d'améliorations,
- ◆ Repréciser les rôles et l'articulation : bureau confédéral, commission exécutive confédérale, CCN,
- ◆ Analyser et impulser une stratégie CGT, appliquer fermement nos règles de vie, statuts et valeurs dans toute la CGT,
- ◆ Organiser un congrès anticipé extraordinaire avant l'été 2015.